

La participation politique au Luxembourg

à l'occasion des élections législatives et européennes de juin 2004

Analyse première

Table des matières :

1	Introduction.....	2
1.1	Objectifs de l'étude et limites des résultats présentés	2
1.2	Définition de la participation politique	3
2	Conditions et modes de la participation politique.....	4
2.1	La fréquence des discussions politiques.....	4
2.2	Les motifs pour un engagement politique	5
2.3	Les modes de la participation politique	6
2.3.1	Une recomposition de la participation politique.....	6
2.3.2	Les motifs pour ne pas s'engager	10
3	Confiance dans le système démocratique et ses institutions	10
3.1	La prise en compte de son opinion	10
3.1.1	Son opinion politique réussit-elle à s'imposer ?	10
3.1.2	Le sentiment de participer au processus décisionnel	11
3.2	La confiance dans les organisations représentatives et les institutions.....	12
3.2.1	La confiance dans les associations, les syndicats et les partis	12
3.2.2	La confiance dans les institutions.....	13
3.3	Degré d'information sur la politique internationale et nationale.....	14
3.4	Le positionnement vis-à-vis de l'élection.....	15
3.4.1	Importance personnelle des élections nationales.....	15
3.4.2	Importance des élections législatives pour le Grand-duché.....	15
3.4.3	Importance des élections européennes pour l'Union	15
3.5	Distance entre la population et les élus.....	16
4	Contexte politique et social.....	17
4.1	Les choses vont en s'améliorant ou au contraire.....	17
4.2	Les sujets considérés comme prioritaires	18

1 Introduction

1.1 Objectifs de l'étude et limites des résultats présentés

L'objectif principal de ce projet de recherche, commandité par la Chambre des Députés du Grand-Duché, est de comprendre le fonctionnement du champ politique luxembourgeois à l'occasion des élections législatives et européennes de juin 2004¹. Plus particulièrement, l'étude met en œuvre cinq approches complémentaires :

- L'exploitation statistique de cinq sondages non seulement pour analyser le comportement électoral, la motivation des électrices et des électeurs mais aussi l'état de la démocratie luxembourgeoise et européenne.
- L'étude des résultats du scrutin notamment à travers le dépouillement d'un échantillon de 6000 bulletins, notamment pour vérifier l'hypothèse d'un électeur stratège.
- L'étude qualitative des stratégies de tous les acteurs du système politique et économique au début et pendant la campagne électorale.
- L'analyse sociologique des institutions et des acteurs politiques et socio-économiques qui conditionnent la vie politique au Luxembourg.
- L'analyse du processus du choix des candidatures et la définition du parcours social des candidats auxquels s'ajoutera une étude sémiologique des professions de foi et des documents de campagne des partis et des candidats.

Les résultats et les commentaires présentés dans ce document traitent essentiellement de la participation politique au Luxembourg. Ils sont issus du premier des cinq sondages susmentionnés. **Ils ne constituent pas une photographie de l'«opinion publique» et, encore moins, un outil de prédiction des résultats des élections législatives de juin 2004².** Autrement dit, les réponses au sondage citées et les analyses *politologiques* succinctes ne visent **qu'à évaluer la socialisation politique des Luxembourgeois et des résidents étrangers au début de la campagne électorale** en partant de l'idée qu'elle est un processus continu d'apprentissage et de connaissance de l'univers politique. **Les analyses développées ne sauraient être également considérées comme des conclusions. Il faut plutôt les considérer comme des hypothèses de travail même si certaines ont déjà été partiellement vérifiées par d'autres études³.** Les résultats proprement dits sont issus d'un premier sondage réalisé par téléphone auprès de 495 personnes du 5 au 15 novembre 2003 par l'ILReS.

¹ Le projet, qui a débuté le 1^{er} octobre 2003 et qui s'achèvera en octobre 2006, vérifiera également si d'une part, nous assistons bel et bien à la transformation des valeurs dans les sociétés européennes comme l'avait annoncée Ronald INGLEHART (*Culture Shift in Advanced Industrial Society*. Princeton: Princeton University Press, 1990) et si d'autre part, les Luxembourgeois et les résidents étrangers continuent d'avoir confiance dans la démocratie et ses institutions tant au niveau national qu'européen et ce dans la perspective des travaux de l'*International Institute for Democracy and Electoral Assistance* (IDEA). Outre les responsables scientifiques de l'étude, Fernand Fehlen et Philippe Poirier, il a été aussi constitué un comité scientifique d'accompagnement composé des professeurs Pascal Delwit, directeur du Centre d'étude de la vie politique de l'Université libre de Bruxelles et Adolph Kimmel de l'*Institut für Politikwissenschaft* de l'Université de Trèves. Une étude pionnière avait été réalisée à l'occasion des élections législatives et européennes de juin 1999, téléchargeable sur le site de la Chambre des Députés : <http://www.chd.lu/fr/organisation/documentation/espTele.jsp>

² Sur la controverse de l'usage, de l'interprétation et de l'efficacité des sondages politiques, on se reportera à l'ouvrage dirigé par Alain GARRIGOU, *Les sondages politiques*. Paris : La Documentation Française, problèmes économiques et sociaux, n°884, janvier 2003.

³ Voir *Les Valeurs au Luxembourg : portrait d'une société au tournant du 3^e millénaire*, de Michel LEGRAND (dir). Luxembourg : éditions Saint-Paul, 2002. Et, *Les enquêtes Eurobaromètres Analyse comparée des données socio-politiques* Bruno CAUTRÈS (dir). Paris : Editons L'harmattan, 1999.

		composition de l'échantillon			
		échantillon non pondéré		échantillon pondéré en milliers	
		abs	%	abs	%
sexe :	hommes	265	54	175	50
	femmes	230	46	185	50
âge :	16-24 ans	73	15	103	29
	25-34 ans	89	18	92	26
	35-49 ans	170	34	64	18
	50-64 ans	100	20	56	16
	65 ans et +	63	13	46	13
nationalité:	luxembourgeoise	345	70	235	65
	portugaise	45	9	47	13
	autre	105	21	78	22
activité :	actifs	280	57	205	57
	non-actifs	215	43	155	43

1.2 Définition de la participation politique

A la suite de Russell Dalton⁴, la participation politique est « l'ensemble des activités collectives des gouvernés susceptibles de leur donner une influence sur le fonctionnement du système politique ». Dans nos régimes démocratiques, la participation politique se compose donc non seulement de l'exercice de la puissance souveraine, et son pendant, la constitutionalisation de droits civiques, mais aussi des représentations que les individus se font de la politique et de ce que doit être un « bon citoyen ». En conséquence, la participation politique ne se résume nullement au seul exercice du droit de vote. Elle peut prendre également la forme d'une adhésion temporaire (une manifestation, un mouvement de grève) ou plus longue, et de manière inégale, à une association, à un syndicat ou à un parti politique.

Les politologues de langue française s'accordent quant à eux à établir une distinction entre une participation politique dite « conventionnelle » et une participation « non conventionnelle ».

- La participation conventionnelle est l'implication du citoyen dans la vie politique institutionnalisée. C'est autour de l'élection et donc de l'acte de vote que s'ordonne cette participation conventionnelle, mais celle-ci peut s'étendre également à tout ce qui concourt à produire le processus électoral (écoute des émissions politiques, discussions et débats politiques, participation à des meetings, etc.)⁵.
- La participation non conventionnelle est l'ensemble des manifestations qui peuvent être tout aussi bien légales (signer une pétition, boycotter un produit, etc.) que violentes (occupation de bâtiments, destruction de documents etc.). Si la participation non conventionnelle se manifeste parfois par l'action individuelle (grève de la faim), ce sont très généralement des actions collectives (de mobilisation de groupes d'individus), souvent directes (sans la médiation de représentants, du moins sa négation) et autonomes (quand elles se font hors des cadres juridiques et des procédures de règlement des conflits). La participation non conventionnelle, pour certains auteurs est en quelque sorte l'expression d'une « démocratie de l'entre-deux » qui vise dans sa démarche à établir des nouvelles formes de régulation politique autonomes vis à-vis de la démocratie représentative parlementaire⁶.

⁴ DALTON, Russel J., *Citizen Politics in Western Democracies*. Chatam : House Publishers, p7-8, 1988.

⁵ MAYER, Nonna & PERRINEAU, Pascal, *Les comportements politiques*. Paris : A. Colin Editions, p15-18, 1992.

⁶ GROUX, Guy, « Crise de la médiation et mouvements sociaux : vers une démocratie de l'entre-deux ? ». In, *Le désenchantement démocratique*, Pascal Perrineau (dir.). La Tour d'Aigues : Editions de l'Aube, p231-243, 2003.

2 Conditions et modes de la participation politique

2.1 La fréquence des discussions politiques

46% de tous les habitants du Luxembourg ont parfois des discussions politiques, 21% jamais. 53% des 16-17 ans n'en parlent jamais. C'est aussi le cas pour 58% des Portugais. Les Luxembourgeois sont beaucoup plus politisés puisque seuls 13 % d'entre eux déclarent ne jamais parler de politique.

☛ Schéma explicatif :

Les discussions politiques sont habituellement moins fréquentes chez les jeunes et chez ceux qui ont récemment immigré dans un pays. Les jeunes exercent pour la première fois leurs droits politiques au moment même de la découverte et d'une pratique de la sexualité, de l'éloignement du foyer familial, de l'entrée sur le marché du travail et du choix d'un cursus universitaire ou d'apprentissage. Pour les jeunes, la politique se résume alors à des valeurs dites « absolues », comme la paix, la tolérance ou l'environnement, qui ne sont en rien « discutables » de leur point de vue. Il est assez difficile néanmoins d'affirmer que nous assistons à une dépolitisation plus importante des jeunes d'aujourd'hui par rapport à leurs aînés. D'une part, nous ne connaissons pas ou mal le niveau de politisation des jeunes dans les années 50 et 60, du moins en termes quantitatifs type sondage. D'autre part, la politisation ne passe plus nécessairement et seulement par de fréquentes discussions politiques. C'est aussi par la participation à des événements sociaux et festifs qui n'ont en apparence que peu de rapport direct avec ce que nous considérons habituellement comme la « politique »⁷. Enfin, le degré d'intérêt pour la politique ou la participation à des discussions politiques augmentent classiquement avec l'âge - ce que le sondage vérifie- puisque l'on est directement confronté par exemple aux décisions d'une administration ou de son supérieur hiérarchique dans son entreprise ou que l'on rencontre des « problèmes » -ou vécus comme tels- au niveau de son logement, des transports, de l'éducation de ses enfants, etc. A titre d'exemple, les 18-24 ans sont 23% à ne jamais parler politique alors qu'ils ne sont plus que 10% pour les 35-49 ans et 3% pour les 50-64ans.

Pour les Portugais, on peut avancer raisonnablement l'idée qu'ils sont exclus ou s'excluent d'eux mêmes de la politique. Ils sont en soi représentatifs d'une « anomie sociale » qui peut se traduire aussi bien par un rejet de tout ce qui touche la politique ou l'adhésion à des mouvements de « protestation sociale »⁸. Ici, il faudrait plutôt évoquer le rejet de la politique pour trois motifs essentiels. Primo, ces derniers souhaitent en effet réussir socialement dans leur pays d'accueil. Ils consacreront donc toute leur énergie dans leur travail et dans l'achat de biens de consommation. Secundo, les plus âgés, souvent issus des régions rurales du Nord

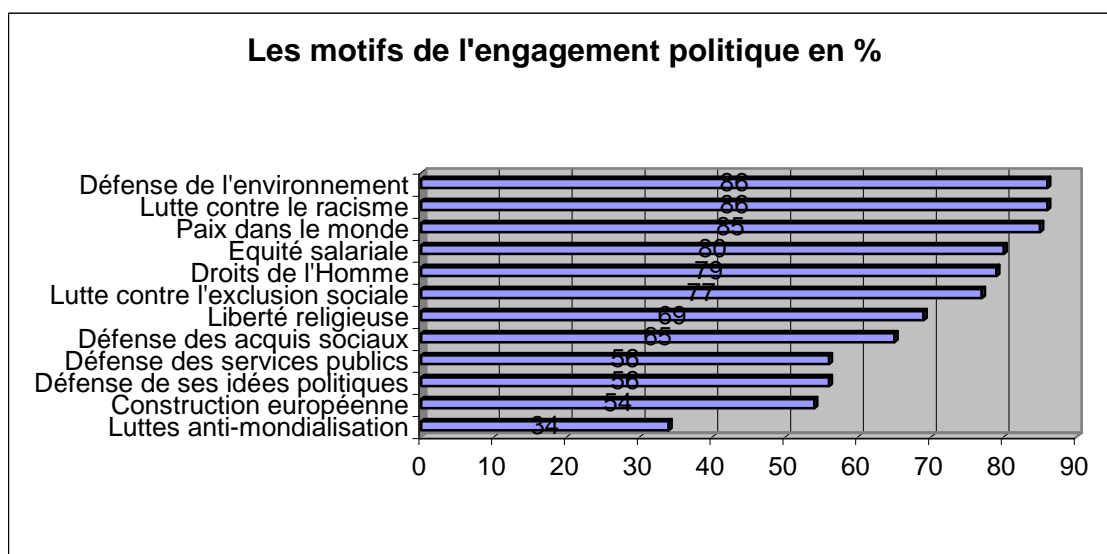
⁷ BLAIS, André, GIGENDIL Elizabeth, NEVITTE, Neil, « La politique électorale : où sont passés les jeunes ? ». *Perspectives électorales*, volume 5, n°2, p.12, juillet 2003.

⁸ C'est à dire qu'ils sont dépourvus ou ne manifestent pas un grand intérêt pour les structures d'intégration sociale et politique que la société d'accueil leur offre -même parcimonieusement- ou qu'ils n'ont pas véritablement acquis un statut social ou sont entrain d'y parvenir. Les Portugais sont exclus et s'excluent de même car ce sont aussi les plus exposés à la précarité sociale. Pour une vue d'ensemble de ces phénomènes, se reporter à Hadley CANTRIL, *The Psychology of Social Movements*. New York :Editions Wiley and Sons Inc, 1951 et Brigitte ORFALI, «Le droit chemin ou les mécanismes de l'adhésion politique». In, *Le Front National à Découvert*, Nonna MAYER & Pascal PERRINEAU (dir.). Paris Presses de la Fondation Nationale de Science Politique, Chapitre 6, p. 119-123, 1989.

⁹ Parmi les travaux fondateurs traitant de la participation politique des groupes ethno-culturels et des immigrants, ayant trait à l'exercice du droit de vote, au militantisme dans les partis politiques et au fait de briguer un poste d'élu, on se reportera à SIMARD, Carolle, « Les minorités visibles et le système politique canadien ». In *Minorités visibles, communautés ethnoculturelles et politique canadienne : La question de l'accessibilité*, sous la direction de Kathy Megyery. Toronto : Dundurn Press, volume 7, Commission royale sur la réforme électorale et le financement des partis, p. 179-295 1991.

du Portugal, n'ont pas été habitués à « parler politique ». Cette activité était principalement du ressort de notables et le Portugal, jusqu'en 1974, était un régime autoritaire, par définition doté d'un espace public réduit. Tertio, les plus jeunes sont aussi méfiants de la politique ou s'y intéressent peu du fait, cette fois-ci, d'une « sur-politisation » de leurs parents qui eux ont connu la période révolutionnaire. Qui plus est, la politisation des parents étant aussi par rapport au système politique portugais, les jeunes issus de l'immigration, qui ont un parcours social différent, ne peuvent se reconnaître dans aucuns des systèmes politiques, qu'il soit portugais ou luxembourgeois, même s'ils en connaissent les grands axes. Cette remarque vaut aussi pour les autres jeunes étrangers nés au Luxembourg ou arrivés dans leur prime jeunesse et dont les parents sont issus pourtant de sociétés à régime démocratique⁹.

2.2 Les motifs pour un engagement politique



☛ Schéma explicatif :

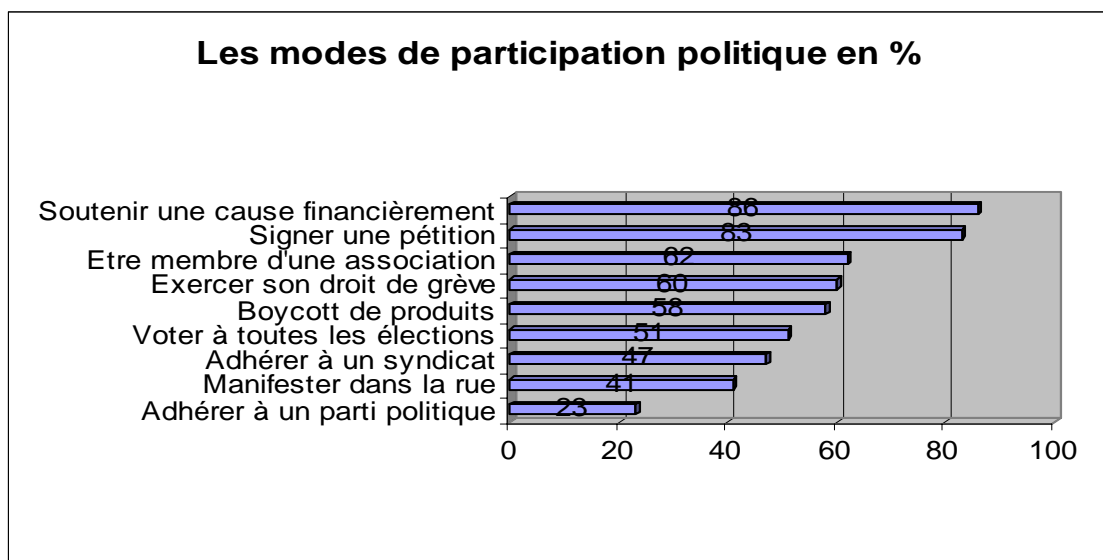
- a) S'engager politiquement est un acte de prise de position dans le débat public et, sous cet aspect, il comporte une dimension identitaire, classant les individus aux yeux des autres et à leurs propres yeux. Dans le même temps l'engagement ne doit plus être défini comme un acte d'adhésion à une idéologie d'un groupe spécifique (un parti ou à un syndicat) mais comme un acte mû par un intérêt personnel pour une cause pouvant devenir collective. Ce n'est pas le signe d'une désaffection du politique mais plutôt, comme le dit Pascal Perrineau l'expression d'une « crise de mutation »¹⁰. Pour autant, la forte détermination des électeurs et des résidents étrangers par rapport à une valeur et à une idée générale de la société (racisme, environnement, paix dans le monde) démontre avant tout que les habitants du Grand-duché ont une socialisation politique assez faible, qu'ils ont surtout une réaction émotionnelle vis-à-vis de ce que doit être la politique et qu'ils ne connaissent pas véritablement comment se prennent les décisions tant au niveau national qu'eupéen. Ils n'ont aussi guère le temps et l'intérêt, c'est pourquoi, ce type de questions somme toutes génériques ne permettent pas de connaître les motifs réels de l'engagement politique ou a fortiori de la détermination du vote dans le chef de l'électeur. Les répondants auront intérêt aussi à choisir des valeurs « positives » car c'est une façon de croire que l'on fait partie à part entière de la société, qu'on en connaît les usages.

¹⁰ PERRINEAU, Pascal, *Engagement politique. Déclin ou mutation ?* Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, p13 et suivante, 1994.

b) Mis à part les jeunes, la défense des acquis sociaux reste un thème mobilisateur pour les habitants du Luxembourg. Toutefois, cette défense ne doit pas être considérée comme une adhésion à un modèle idéologique de régulation. La défense des acquis sociaux est plutôt comprise par la majorité des personnes interrogées comme étant la préservation du niveau de rémunération ou bien encore du standard de vie, même si l'un et l'autre sont aussi parfois surestimés au Grand-duché. Nous sommes donc ici en présence de la démarche individualiste abordée ci-dessus. Ce schéma explicatif est d'autant plus vérifiable que les habitants du Luxembourg peuvent faire aisément la comparaison entre les niveaux de salaires et les différents taux d'allocations familiales existant dans la Grande Région à travers la fréquentation de leurs collègues frontaliers sur le lieu de travail. Cet attachement aux acquis sociaux est aussi la manifestation d'une crainte : Le tassement économique, pour la première fois depuis quinze ans, viendrait remettre en cause leur statut social et leur niveau de rémunération.

2.3 Les modes de la participation politique

2.3.1 Une recomposition de la participation politique



☛ Schéma explicatif :

a) 62% des personnes interrogées ont envie de devenir membres d'une association. Les habitants de Luxembourg-Ville et du Nord sont les moins portés à la chose (53% et 52%). Les non actifs sont particulièrement peu intéressés par la vie associative (47%). Au niveau des secteurs d'activité, ce sont les fonctionnaires qui y sont très attachés (78%). La vie associative depuis les années 70 a pour ainsi dire transformé l'activité politique. En effet, le monde associatif qui lui-même a connu une petite révolution avec l'émergence et l'activité croissante des organisations non gouvernementales a été le lieu d'éclosion et de formation de toute une génération de décideurs politiques et sociaux. Or, si la vie associative demeure encore une activité souhaitée par une majorité des personnes interrogées, la Ville de Luxembourg, lieu de la transformation sociale par excellence, semble être devenue plus tiède à ce mode d'insertion et d'action sociale. Cette situation détonne avec ce que peuvent connaître d'autres métropoles nationales ou régionales en Europe, où si l'individuation progresse également, on assiste aussi à un regain du nombre d'associations fondées (notamment dans le domaine scolaire, de la sécurité et de la gestion des ressources énergétiques). Il y a aussi peut-être à la fois un phénomène de relèvement générationnel qui ne s'effectue

pas et un fossé culturel et d'objectifs, entre les fondateurs souvent des Luxembourgeois qui voulaient d'une certaine manière rompre avec le « provincialisme » qui prévalait dans la vie associative d'alors (les organisations syndicales et celles proches de l'Eglise) et les nouveaux arrivants, surtout préoccupés de reconstruire une vie associative proche de celle qu'ils ont pu connaître dans leur pays d'origine ou restaurer des liens communautaires. C'est ainsi que l'on peut comprendre que les Portugais, sont de tous les habitants du Luxembourg, ceux qui considèrent le plus que participer à une association est valorisant.

- b) Seuls 53% des Portugais souhaitent voter à toutes les élections au Luxembourg alors que les Luxembourgeois supportent cette idée à hauteur de 87%. Le faible désir des Portugais et des autres étrangers en général à voter à toutes les élections au Luxembourg peut être interprété ainsi:
- « le droit n'existant pas comme je pourrai envie de pouvoir l'exercer ».
 - « je continue d'être plus intéressé par la vie politique de mon pays d'origine ». « j'estime que les décisions politiques se prennent à un autre niveau qu'au Luxembourg ou dans d'autres enceintes (la tripartite par exemple) ».
 - « je n'ai pas accès à la vie publique car je ne parle pas (ou mal) la langue qui est usitée dans le monde médiatique et politique luxembourgeois ».
 - « je ne sais pas si je vais accomplir toute ma carrière professionnelle et ma vie au Luxembourg ».
 - je viens d'Etats où la dépolitisation ou l'indifférence par rapport aux élections à depuis, plus de 20ans, atteint des niveaux records ».
- c) Le droit de grève est revendiqué surtout par les jeunes (71%), les Portugais (65%). Les salariés du privé y sont favorables mais à une très courte majorité (52%). Bien que le droit soit reconnu au Luxembourg, la grève est rarement pratiquée en raison même du système de concertation sociale (la tripartite au niveau national, l'office de conciliation au niveau des branches ou des secteurs). Il est donc « normal » que les personnes qui disposent le moins de ressources politiques dans le système politique luxembourgeois ou qui en sont les plus éloignés, soient les plus attachés au droit de grève. L'adhésion relativement importante des classes moyennes au droit de grève, surtout dans le privé, est déterminée par la structuration même du salariat où sont sous-représentés les Luxembourgeois et inversement où sont sur-représentés les résidents étrangers (auxquels s'ajoutent les frontaliers non considérés dans ce sondage). La mixité sociale influence aussi la perception du droit de grève dans les deux sens, puisque tout de même seuls 52% des salariés du privé y sont attachés. Le modèle de concertation sociale à la « luxembourgeoise » serait-il en voie d'être intériorisé par les nouveaux venus ?
- d) Seuls 41 % de tous les habitants du Luxembourg sont disposés à aller manifester dans la rue. C'est particulièrement le cas pour Luxembourg-Ville (35%). Le déclin de la mobilisation de masses est constaté dans toutes les démocraties occidentales. Ne pas oublier aussi que la manifestation a surtout été l'apanage des ouvriers. Le déclin sans cesse croissant du nombre des ouvriers parmi les Luxembourgeois et l'association quasi systématique des syndicats au processus décisionnel politique explique aussi que la manifestation demeure un outil politique rare et d'usage exceptionnel.

- e) 23 % de tous les habitants du Luxembourg sont favorables à l'idée d'adhérer à un parti politique¹¹. L'intention susdite exprimée par les Luxembourgeois et par les résidents étrangers -ce qui est encore plus remarquable pour ces derniers puisque par définition ils ont une socialisation politique différenciée- est un peu plus forte que la moyenne constatée dans les autres Etats de l'Union européenne (par exemple, en avril 2003, 16% des personnes interrogées en France déclaraient vouloir adhérer à un parti politique¹²). Ce résultat confirme donc le rôle important que jouent traditionnellement les partis politiques dans la médiation des revendications sociales et économiques portées par les individus ou les groupes d'intérêt au Luxembourg. Ce « capital d'attrait » que bénéficieraient les partis luxembourgeois de la part des électeurs (et des non électeurs) corroborerait aussi le nombre d'inscrits que lesdits partis revendiquent (à titre d'exemple, le premier d'entre eux, le Parti Chrétien Social déclare avoir selon les années entre 9500 et 11000 membres). Il faut toutefois apporter quatre correctifs importants pour apprécier le degré d'attractivité relativement important des partis politiques au Luxembourg constaté ici dans ce sondage par rapport à celui des autres partis en Europe.
- Premièrement, la réponse à la question n'est que la manifestation d'une intention. Il est donc difficile d'apprécier si celle-ci se transforme en un acte manifeste d'adhésion. En l'absence d'une loi sur le financement des partis politiques en dehors des campagnes électorales et d'un office de certification comme il en existe en Allemagne, il est aussi délicat d'apprécier la réalité des chiffres avancés par les partis politiques quant au nombre d'adhérents. Même si l'on sait par ailleurs qu'en raison des liens forts existants par exemple entre les partis et les syndicats, on peut envisager raisonnablement que le nombre réel d'adhérents est assez proche de ceux mis en avant par les partis politiques.
 - Deuxièmement, il est nécessaire de distinguer les adhérents des « militants adhérents ». Les adhérents sont en effet des personnes affiliées à un parti politique car elles possèdent leur carte après avoir payé une cotisation, généralement d'un faible montant (par exemple l'adhésion minimale au parti des Verts est fixée à 30 euros annuellement). Adhérer à un parti politique dans le chef de l'électeur peut donc signifier « seulement » soutenir financièrement une cause politique. Les « militants-adhérents » sont quant à eux des « adhérents actifs ». Ce qui signifie qu'ils acceptent de faire un travail de terrain et de participer à la vie du parti. Mais là encore, cette activité de militant est variée et la question qui a été posée ne mesure pas jusqu'à quel point celui qui déclare vouloir adhérer à un parti politique est prêt dans le même temps à s'engager pour le parti. Cet engagement ou ce militantisme peuvent en effet revêtir plusieurs formes. Par exemple, cela consiste à participer uniquement aux réunions habituelles du parti, de manière à débattre de ses orientations, de la stratégie électorale à adopter lors d'une élection communale ou des grands débats nationaux du moment. Mais c'est aussi faire connaître les positions du parti par la distribution de tracts et de gadgets, dans la rue, sur les marchés, ou bien participer aux activités plus nombreuses lors des campagnes électorales (collage d'affiches, organisation de meetings, organisation de « réunions tupperware » à domicile etc).
 - Troisièmement, l'intention d'adhérer à un parti politique est aussi dépendante du contexte politique du moment. Généralement les campagnes électorales, surtout en début et à la fin, augmentent sensiblement l'intérêt que les individus portent à l'endroit des partis, allant jusqu'à une adhésion. Il y a aussi et finalement les adhésions dites « stratégiques » déclarées en début de campagne, d'autant plus que si,

¹¹ Ils étaient 20% à pouvoir l'envisager dans l'étude sur les *Valeurs des Luxembourgeois*, op.cit, p406, 2002.

¹² Civisme et Démocratie – CIDEM, *Baromètre de la citoyenneté*, http://www.cidem.org/cidem/barometre/Barom_janv04/sld005.htm, janvier 2004.

comme au Luxembourg, nous sommes en présence de ce que Maurice Duverger a appelé les « partis de cadres »¹³. Autrement dit, l'engagement politique, pouvant aller jusqu'à prendre la carte d'un parti, est déterminé par les avantages immédiats que peut en tirer l'électeur¹⁴.

- Quatrièmement, l'attractivité des partis au Luxembourg est beaucoup plus faible chez les jeunes. 9% des 16-17 ans et 21% des 18-24 ans manifestent l'intention d'adhérer à un parti politique alors que 37% des 50-64 ans y sont prêts. Les Portugais ne s'y intéressent quasiment plus. Seuls 5% d'entre eux souhaitent adhérer à un parti politique. La perte de l'attractivité des partis politiques, et dans une moindre mesure des syndicats, tient aussi à la redéfinition de l'activité politique dans nos sociétés. En effet, les partis politiques et les syndicats ne sont plus les seuls acteurs de la vie politique et sociale d'un Etat. Dans le même temps, ce type d'organisations a perdu son rôle de sociabilité notamment par la création et la puissance nouvelle de l'Etat providence¹⁵. Bien que l'Etat régulateur fût construit sur l'objectif de l'universalité des programmes de soutien, de manière pernicieuse, son action a débouché sur des revendications particularistes. L'enjeu politique majeur aujourd'hui n'est plus donc l'unité dans le parti ou dans le syndicat, mais que chaque groupe d'intérêt puisse avoir un accès direct et si possible le contrôle de l'appareil de l'Etat pour satisfaire ses propres revendications¹⁶. En d'autres termes, la politique étant devenue plus « sectorielle » et plus « complexe », le citoyen a compris, qu'à travers son vote, il n'est plus l'acteur principal. Et, encore moins ceux qui doivent relayer normalement ses préoccupations, c'est à dire les partis politiques et les syndicats. Il préférera donc militer pour des associations (les fameuses organisations non-gouvernementales ou asbl qui au demeurant sont très dépendantes de la manne publique) car il estimera qu'elles peuvent être mieux contrôlées par sa participation effective. Il faut ajouter à ce double phénomène (la perte d'attractivité des organisations strictement politiques et la transformation de l'activité politique) que la sociabilité interne au parti ou au syndicat a volé en éclats. La raison principale est que la mobilité des individus, désirée ou contrainte, et contingente de l'explosion du secteur des services, s'est fortement accrue. Dans de telles conditions, pourquoi l'individu, bien que recherchant toujours des ancrages, aurait-il la même envie de participer aux « messes politiques » ?
- f) Dans le cas où le vote serait non obligatoire aux élections législatives, seuls 13 des habitants du Grand-duché n'iraient pas voter. Ceux qui auraient le plus tendance à « aller à la pêche » selon l'expression consacrée seraient les 16-17 ans (25%), les Portugais (23%), les habitants de la Ville de Luxembourg (22%), ceux qui gagnent entre 3500 et 5000 euros (20%). 11% des Luxembourgeois s'abstiendraient. Aux élections législatives de juin 1999, l'abstention était de 14,1% par rapport au nombre des inscrits sur les listes électorales.

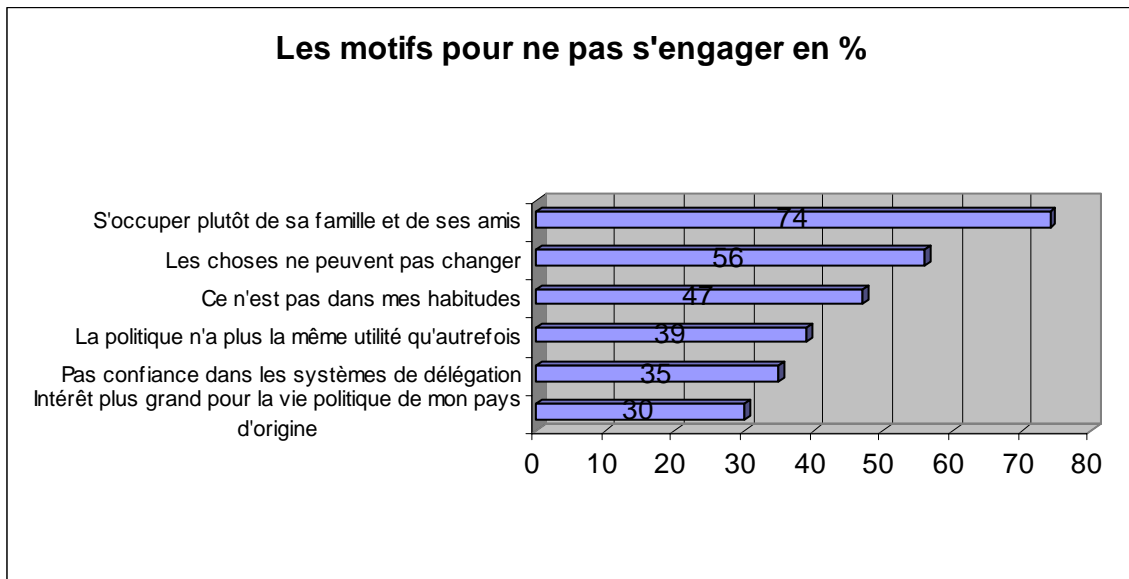
¹³ On entend par ce terme, les organisations mises sur pied au départ à partir des groupes parlementaires, puis pérennisées, afin de mobiliser les électeurs du parti, tout en sachant que c'est aussi un bon moyen de contrôler le processus de sélection du personnel politique. In SEILER, Daniel-Louis, *Les Partis politiques en Occident : sociologie historique du phénomène partisan*. Paris : Ellipses, p291 et suivante, 2003.

¹⁴ Sur l'adhésion politique déterminée par la rationalisation des choix dans le chef de l'électeur, « rational choice », se reporter à l'ouvrage de BUDGE, Ian, *Voting and Party Competition*. New York : Willey, 1977.

¹⁵ DALTON, Russel, J., McALLISTER, Ian and WATTENBERG, Martin « Political Parties and their Publics. In *Political Parties in the New Europe : Political and Analytical Challenges*, edited by Kurt Richard Luther and Ferdinand Müller-Rommel. Oxford: Oxford University Press, party II, p2-42, 2002.

¹⁶ VOEHLING, Jean, «La Justice constitutionnelle, l'Etat de droit et la Démocratie Libérale au Canada». In, *Démocraties, l'identité incertaine*, Chantal Delsol et Jean Roy (dir.). Bourg-en-Bresse : Musnier/Gilbert éditions, p179, 1994. On se reportera également à OFFERLE, Michel, *La Sociologie des Groupes d'intérêt*. Paris : Montchrestien, p139 et suivante, 1994.

2.3.2 Les motifs pour ne pas s'engager



3 Confiance dans le système démocratique et ses institutions

3.1 La prise en compte de son opinion

3.1.1 Son opinion politique réussit-elle à s'imposer ?

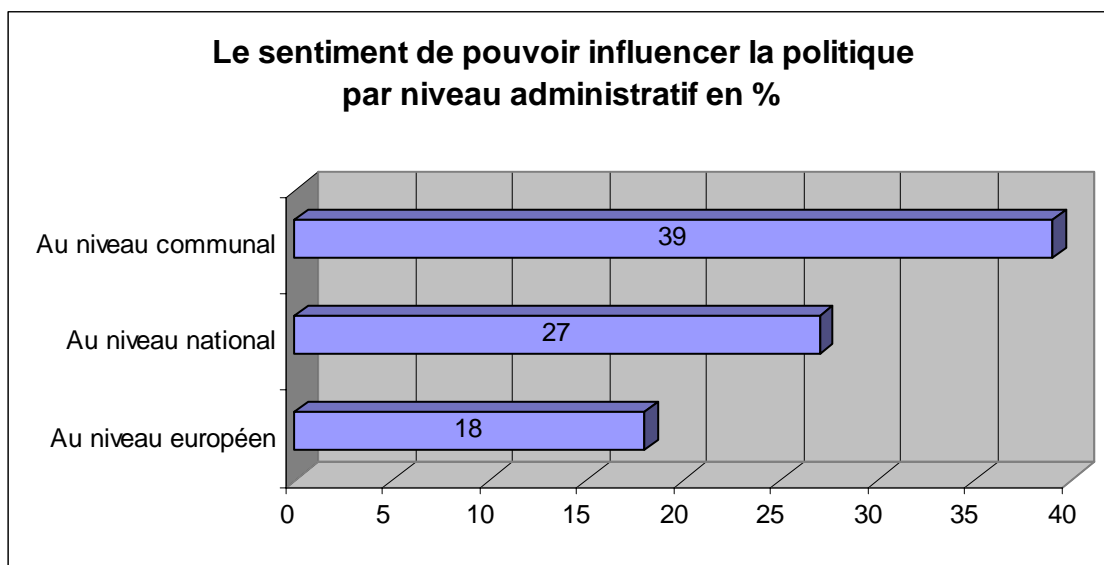
55% de tous les habitants du Luxembourg déclarent réussir à imposer leur opinion en famille et dans le cercle de leurs amis. 34% des personnes interrogées affirment au contraire qu'elles n'y parviennent pas. Plus on est jeune, plus il est difficile d'imposer son opinion. C'est le cas de 60% des interrogés qui ont entre 16 et 17 ans. 57% des Portugais n'y arrivent jamais. Le niveau d'études joue également. Plus elles sont longues plus on a tendance à s'imposer. C'est particulièrement le cas pour ceux qui ont suivi des études à bac+1 et bac+3. Seuls 19% déclarent ne pas y arriver (68% d'entre eux y parviennent, surtout en famille). C'est aussi la même chose au niveau des revenus. Plus, ils sont élevés plus on « s'impose ». Ceux dont les revenus mensuels dépassent les 5000 euros sont seulement 24% à affirmer ne pas y parvenir.

☛ Schéma explicatif :

L'opinion politique, et sa possible imposition, relève toujours à la fois du domaine du privé et de l'action d'agents qui sont en lutte dans l'espace social¹⁷. Le sujet politique est en soi un sujet familial ou amical comme peuvent être la narration des vacances ou des derniers aménagements mobiliers et immobiliers. Il n'en demeure pas moins, que cette activité est inégalement partagée. Ceux et celles qui se retrouvent en haut de l'échelle sociale ont tendance à surestimer le fait que leur opinion s'impose forcément. Inversement, ceux qui en sont en bas, comme les Portugais ou les jeunes, considèrent qu'ils sont dépourvus de ressources suffisantes pour aborder le sujet politique. De façon générale, on évite de parler politique au travail aussi parce que des règlements intérieurs dans les entreprises l'interdisent. Surtout, dans les grandes entreprises (+de 50 employés), le lien de confiance ne peut être établi avec ses collègues de travail comme il peut l'être avec son époux ou sa cousine ou avec un collègue d'une petite entreprise...

¹⁷ Se reporter aux travaux de CHAMPAGNE, Patrick, *Faire l'opinion, le nouveau jeu politique*. Paris : Les Editions de Minuit, p83, 2001 [1990].

3.1.2 Le sentiment de participer au processus décisionnel



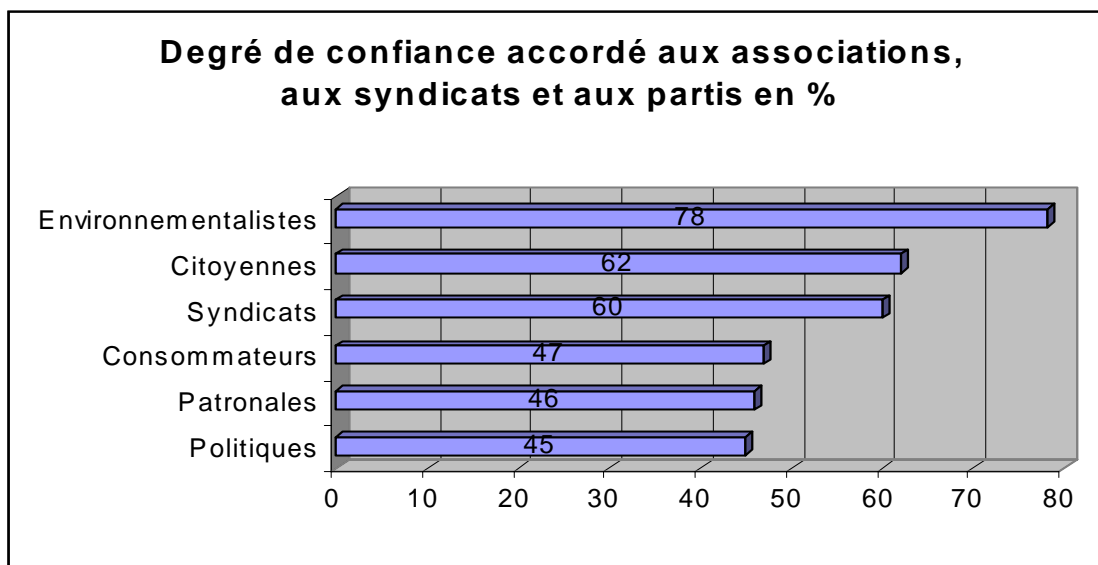
☛ Schéma explicatif :

Phénomène classique de hiérarchisation du pouvoir d'influence dans le chef de l'électeur, le plus élevé se situe au niveau de la commune, le plus bas au niveau de l'Europe.

- Ce sentiment est conditionné, en premier lieu, par le fait que les électeurs restent persuadés qu'ils seront capables d'influencer un élu communal parce qu'ils le connaissent personnellement (ou par l'intermédiaire d'un tiers).
- En second lieu, les électeurs connaissent mal les institutions nationales et le processus décisionnel européen. Les habitants de la Ville de Luxembourg sont particulièrement représentatifs d'un tel schéma explicatif. La majorité d'entre eux ne sont pas des nationaux, ils ne sont donc pas ou peu familiarisés avec des institutions qui parfois n'existent même pas dans leur pays. Et comme, ils n'ont pas accès, ou dans un délai minimum de cinq ans, au droit de vote pour les élections communales et pour les élections européennes, ils ne s'intéressent pas vraiment à ce que réalise le gouvernement luxembourgeois. Qui plus est, ils n'ont pas accès à la vie politique nationale ne maîtrisant pas ou mal le luxembourgeois. Et pour certains d'entre eux, ils ne s'y intéressent pas car la vie politique du pays est le dernier espace social où le luxembourgeois domine.
- En troisième lieu, les Luxembourgeois sont de tous les habitants, par nationalité, ceux qui ressentent le plus l'impossibilité d'influencer le processus décisionnel européen, (20% déclarent l'influer très peu ou 69% pas du tout). S'agit-il d'une intériorisation de la petite dimension ? D'une stratégie de réponse afin d'affirmer autrement son attachement à l'Etat-nation ? Parmi ceux qui se sentent les plus démunis on retrouve également les 65 et + (73% d'entre eux affirment ne pas du tout influencer la politique européenne), les Portugais (respectivement 22 et 43%), les non-actifs (respectivement 15 et 71%) et les fonctionnaires (respectivement, 17 et 67%).

3.2 La confiance dans les organisations représentatives et les institutions

3.2.1 La confiance dans les associations, les syndicats et les partis



☛ Schéma explicatif :

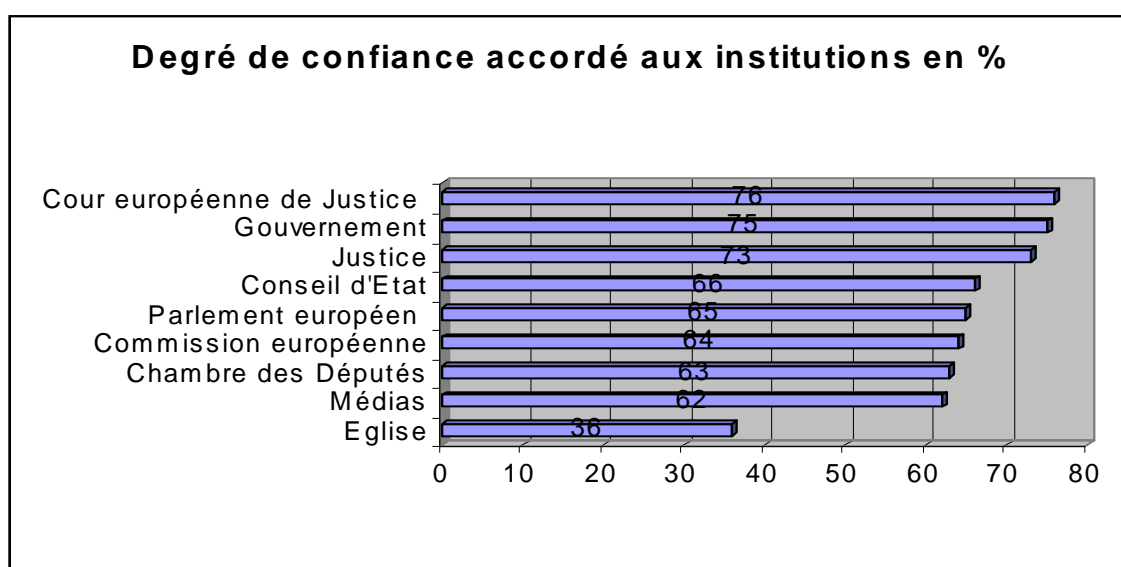
Il a été déjà explicité pourquoi les partis politiques, et dans une moindre mesure les syndicats, sont moins **attractifs pour les individus**. L'adhésion si forte aux associations environnementalistes, de consommateurs et aux initiatives dites citoyennes, s'explique selon trois paradigmes.

- En premier lieu, les individus dont le degré de politisation est faible, sont persuadés que ces associations sont « neutres », qu'elles ne véhiculent aucune valeur autres que le prétendu intérêt général ou local. Dans le même temps, les individus soutiennent de plus en plus fortement ces associations, car ils ne comprennent pas -ou on refuse sciemment de leur expliquer- comment se fait aujourd'hui la politique. Soutenir ce type d'associations leur apparaît donc comme l'un des moyens retardant leur réelle ou imaginaire exclusion de la politique.
- En second lieu, le soutien apporté à ces associations illustre de nouveau le fait que nous sommes engagés à la fois dans une recomposition du « comment faire de la politique » et dans une transformation des valeurs qui régissaient les sociétés européennes depuis 1945. L'individuation et l'exigence absolue d'une qualité de vie qui elle-même se doit d'associer à la fois les plus hauts standards technologiques et le respect d'une nature mythifiées- font et feront le succès de ce type d'associations. Elles ne sont légitimes en effet qu'à partir du moment où elles sont l'expression directe et passagère de la volonté des individus et/ou des habitants d'un quartier¹⁸. En quelque sorte, leurs existences témoignent de la privatisation de l'activité politique. L'espace public n'est plus l'expression d'une volonté de vivre ensemble dans le respect de droits universels accordés à chacun mais au contraire, le lieu du respect absolu des droits individuels et immédiats (par exemple ma tranquillité par rapport au balai aérien du Findel se doit d'être respectée sans pour autant que je sois obligé de renoncer à mes vacances à Majorque en partant du Findel).

¹⁸ SAWICKI, Frédéric, «Les temps de l'engagement». A propos de l'insitutionnalisation d'une association de défense de l'environnement ». In *La Politisation*, sous la direction de Jacques Lagroye. Paris : Belin, p123-146, 2003.

- En troisième lieu, ces associations attirent les individus car ils sont aussi confrontés au vertige de leur autonomie. Ils se sont affranchis -ou sont entrain de le réaliser- des modes de sociabilité traditionnels (les Eglises, les partis, les syndicats), ils sont soumis à une redéfinition technologique du travail sans précédent depuis la révolution industrielle et à une amélioration vertigineuse de leur niveau de vie, il est donc logique que ces individus recherchent à la fois à donner un sens à leur vie (les associations environnementalistes) et adhèrent à des associations qui luttent ou qui accompagnent la transformation sociale et économique (les associations de consommateurs). Pour les Luxembourgeois, ce phénomène est particulièrement fort car la société d'il y a vingt-cinq ans était encore largement dominée par des référents sociaux communautaires, curieux cocktails associant des éléments de la culture ouvriériste et les derniers lambeaux d'une culture agraire.

3.2.2 La confiance dans les institutions



☛ Schéma explicatif :

Le degré de confiance dans les institutions permet avant tout de savoir comment les individus se représentent la politique et ce qu'ils en attendent. Les Eglises sont considérées aussi comme des institutions. Bien qu'elles s'en défendent, que les régimes constitutionnels libéraux, adoptés en Europe et au Luxembourg, au dix-neuvième siècle, définissent les limites d'influence des sphères religieuses et civiles, elles restent néanmoins des structures qui, dans une certaine mesure, peuvent être considérées comme une alternative parmi d'autres à l'Etat pour un individu. Pour autant, comme l'avaient déjà remarqué l'étude sur les *Valeurs au Luxembourg*¹⁹, les Eglises ne sont plus considérées comme des institutions concurrentes. Cela ne signifie pas toutefois que leur message soit totalement obsolète mais il en est cependant sérieusement ébranlé. **Cette faible confiance, d'un point de vue institutionnel, envers les Eglises est assez surprenante étant donné que l'anticléricalisme comme thème électoral mobilisateur a pratiquement disparu au Luxembourg.** Ce qui est le plus intéressant dans le sondage présent, c'est la confiance accordée à la Cour de Justice des Communautés européennes et à la Justice de manière générale. C'est une nouvelle preuve de la *juridiciarisation et du « rendre compte » (accountability)*, de la politique²⁰.

¹⁹ LEGRAND, M., op.cit, p555, 2002.

²⁰ BRAUD, Philippe, *La démocratie politique*. Paris : Editions du Seuil, Points essais, p.111-117, 2003, [1997].

Les sondages équivalents en Allemagne, en France, en Italie et au Royaume-Uni montrent en effet que les plus hautes juridictions nationales ou cours constitutionnelles sont de plus en plus « appréciées » par les simples citoyens. A l'image des associations environnementalistes, elles sont considérées comme « neutres », même si dans la réalité ceci ne se vérifie pas. Ce fort degré de confiance accordé au pouvoir judiciaire signifie aussi la nécessité d'un référent moral pour l'individu qui doit faire face au vertige de son autonomie. C'est aussi comme l'affirme Claude Lefort, le signe avant coureur d'une désaffection, voire d'une contestation de la démocratie représentative²¹.

Le « confort démocratique » et le « train-train » des joutes électorales entre les partis politiques font que des individus accordent de plus en plus leur confiance à des institutions qui sont à la fois les plus éloignées de leurs préoccupations selon eux, qui ne sont pas soumis à leur contrôle direct ou dont ils ont de la difficulté à appréhender leur véritable fonction et utilité. C'est également pour cette raison que dans de nombreux systèmes politiques nord-américains ou européens- mais ceci ne se vérifie pas dans ce sondage- les citoyens accordent généralement plus de confiance au Parlement européen ou fédéral qu'au parlement national ou régional. A ce titre, il est remarquable que le parlement luxembourgeois, en dépit de sa base électorale qui est relativement différente de la population adulte résidentielle en âge de voter, ait pratiquement un indice de confiance équivalent à celui du Parlement européen. Les autres étrangers que Portugais seraient même un tout petit peu plus confiants dans l'institution « Chambre des Députés » que les Luxembourgeois (respectivement 66% et 63% accordent une « totale confiance » au Parlement luxembourgeois). Il est important cependant de noter que depuis une dizaine d'années l'indice de confiance du Parlement européen progresse continuellement et qu'il de plus en plus souvent supérieur à celui des parlements nationaux en Europe. Enfin, le fort degré de confiance dans le gouvernement ne signifie pas forcément que les habitants du Luxembourg soutiennent toutes les politiques décidées par le gouvernement. Ici, il faut comprendre que dans le chef de l'électeur, le terme de gouvernement est synonyme d'Etat providence.

3.3 Degré d'information sur la politique internationale et nationale

67% des personnes interrogées au Luxembourg disent être très bien et plutôt bien informées de la politique internationale (respectivement, 11 et 58%). 63% de tous les habitants du Grand-duché déclarent être très bien et plutôt bien informés de la politique nationale (respectivement 12 et 51%). C'est à Luxembourg-Ville que l'on est le moins bien informé des affaires nationales: 43% (respectivement, 35 et 8%) et dans le Sud 40% (respectivement, 27 et 13%). Ce sont les 16-17ans et les 18-24 ans qui sont aussi les moins bien informés (respectivement, 33 et 31%, 47 et 3%). Les mieux informés de la politique nationale seraient les fonctionnaires (respectivement, 21 et 59%).

☛ Schéma explicatif :

En Europe, jusqu'en dans les années 80, les personnes interrogées déclaraient qu'elles étaient mieux informées sur la politique nationale que sur la politique internationale. Ce sentiment s'est modifié notamment en raison de la multiplication des chaînes de télévision et dont certaines ne sont qu'à contenu informatif (CNN, BBC World, Deutsche World, LCI etc.). La dramatisation nécessaire pour attirer ou fidéliser un public, l'abonnement par les chaînes de télévision à des banques d'image où seuls les sujets les plus accrocheurs ont été sélectionnés, les tarifs publicitaires pratiqués par les chaînes de télévision, avantagent forcément le

²¹ LEFORT, Claude, *Essais sur le Politique*. XIXème-XXème siècles. Paris : Editions du Seuil, Points essais, 2001.

traitement des sujets de politique internationale et donc sa connaissance, même si en réalité elle est très faible²². A cela, il faut ajouter que les électeurs ont pris l'habitude de s'informer autrement que par la presse écrite qui traditionnellement, surtout au Luxembourg, à cause de la faiblesse des moyens, traite essentiellement de la vie locale. Autrement dit, du fait de nouvelles conditions économiques et technologiques de distribution de l'information, la politique nationale ne devient plus le centre d'intérêt principal. C'est aussi d'autant plus fort au Luxembourg, que 37,7% de ses résidents sont des étrangers et que plusieurs journaux étrangers ont des ventes supérieures aux journaux luxembourgeois au Grand-duché même. Il est intéressant de remarquer que ceux qui se déclarent les plus informés de la politique nationale sont les fonctionnaires de l'Etat. C'est à dire ceux qui sont directement les plus concernés par les décisions du gouvernement luxembourgeois puisqu'ils en sont les principaux acteurs, les exécuteurs et parfois les clients.

3.4 Le positionnement vis-à-vis de l'élection

3.4.1 Importance personnelle des élections nationales

64% de tous les habitants du Luxembourg considèrent que les élections législatives sont importantes pour eux. Une courte majorité d'habitants de la ville de Luxembourg ne l'estiment pas ainsi (50%). Au niveau de l'âge, les plus jeunes sont les moins sensibles aux élections législatives. En revanche, 81% des 50-64 ans les jugent de «véritablement importantes», 74% des Luxembourgeois partagent cette opinion alors que les Portugais et tous les autres étrangers ne l'apprécient pas de cette manière (respectivement 46 et 48%). Parmi les secteurs d'activité, ce sont les fonctionnaires qui sont les plus concernés (71%). Il en va de même pour ceux qui n'ont fait que des études primaires (75%), pour ceux qui ont moins de 2500 euros par mois (70%) et ceux qui travaillent plus de 40 heures (73%).

3.4.2 Importance des élections législatives pour le Grand-duché

89% de tous les habitants du Luxembourg considèrent que les élections législatives sont importantes pour le pays. **C'est la seule question où tous les composants de la société grand-ducale semblent être d'accord à quelques nuances près.**

3.4.3 Importance des élections européennes pour l'Union

77% de tous les habitants du Luxembourg considèrent que les élections européennes sont importantes pour l'Union. Au niveau des classes d'âge, ce sont les 25-34 ans et les 50-64 ans qui le jugent ainsi (respectivement 81 et 80%). Au niveau de la nationalité, les Portugais semblent peu s'intéresser aux élections européennes (66%) alors que les étrangers hors Portugais et les Luxembourgeois le sont respectivement à 80 et 78%.

☛ Schéma explicatif :

Les plus âgés et les fonctionnaires sont les plus concernés personnellement par les élections législatives. Les premiers sont la génération, ou l'immédiate génération, qui a porté le projet national luxembourgeois. Il est donc normal que les élections législatives soient plébiscitées. Il faut ajouter à cela que traditionnellement les électeurs les plus âgés sont ceux qui se mobilisent le plus aux élections. Les fonctionnaires, comme nous l'avons déjà écrit, sont à la fois les acteurs, les exécutants et parmi les principaux clients de l'Etat luxembourgeois.

²² ESQUENAZI, Jean-Pierre, *Télévision et Démocratie. Le politique à la télévision française 1958-1990*. Paris : Presses Universitaires de France, La Politique Eclatée, 1999.

Dans tous les systèmes politiques de l'Union, les élections européennes ne sont pas mieux considérées que les élections législatives pour quatre raisons essentielles.

- Tout d'abord, malgré les avancées notables au niveau de la codécision et au niveau de celui de l'énonciation de la loi dans le traité de Maastricht, le Parlement européen, dans l'architecture des institutions européennes, demeure le parent pauvre.
- Secundo, les partis politiques européens représentés en son sein ou les groupes parlementaires qui y sont constitués sont encore peu compréhensibles pour les électeurs, surtout que les partis au niveau national ne mentionnent pas ou peu leur appartenance à un parti politique européen et que la majorité des partis politiques européens n'autorise pas encore l'adhésion directe²³.
- Tertio, ceux qui détiennent actuellement le pouvoir au niveau des Etats ne souhaitent nullement être dépossédés de leurs prérogatives, mêmes si elles sont devenues des plus symboliques par une classe politique européenne.
- Quarto, la simultanéité des élections législatives et européennes, couplée au même mode électoral qui régit les élections législatives, renforce le poids des notabilités. Les élections tenues le même jour réduisent aussi le débat aux enjeux nationaux, ce qui n'incite pas les ressortissants communautaires de vouloir voter pour les députés européens luxembourgeois, même si par ailleurs ils sont fortement intéressés par les élections européennes comme le relève le sondage, sauf pour les Portugais, qui restent les exclus de la politique.

3.5 Distance entre la population et les élus

71% des habitants du Luxembourg se sentent éloignés des élus (47% plutôt éloignés et 25% très éloignés). Le pourcentage total du sentiment de distance entre les élus et la population est particulièrement élevé chez les 18-24 ans, 92%. En revanche, les 50-64 ans se sentent plutôt proches, 50% au total. A noter également que la nationalité n'apparaît pas comme un critère déterminant quant au degré de proximité entre les élus et la population. De manière générale tout à chacun au Luxembourg, se sent distant des élus (70% pour les Luxembourgeois, 72% pour les Portugais, 75% pour les étrangers autres que Portugais).

☛ Schéma explicatif :

La désaffection **certaine** du politique constatée à travers les autres questions est-elle entrain de remettre en question le principe des notabilités d'une part et celui de la proximité d'autre part pourtant l'une des bases essentielles du système politique luxembourgeois et de sa légitimité ? Que les étrangers soient distants des hommes politiques luxembourgeois, c'est en quelque sorte « naturel » du fait qu'ils ne votent pas aux élections législatives, très peu aux élections communales et européennes. Ce qui est surprenant, c'est le degré de distance chez les seuls Luxembourgeois. *Bis repetita*, c'est d'autant plus étonnant que le mode de scrutin, en l'occurrence la possibilité de panacher, permet théoriquement (c'est du moins l'argument avancé traditionnellement au Luxembourg) le maintien de ce lien essentiel pour le fonctionnement de la démocratie, à savoir le rapport de proximité (**faut-il encore savoir ce que cette notion recouvre ?**) constant entre l'élu et l'électeur. C'est aussi stupéfiant car bon nombre de candidats aux élections législatives sont aussi des élus communaux. Pour autant, la « distance » constatée devra être vérifiée dans les deux prochains sondages car, en début de campagne, il s'avère parfois que les sondés déclarent une plus grande animosité envers le fonctionnement de la démocratie et de ses représentants qu'ils ne la ressentent réellement.

²³ GERSTLÉ, Jacques, SEMETKO, H.A., SCHOENBACH Kirstin, VILLA, Martin, "The Faltering Europeanization of National Campaigns". In *Europe At The Polls : The European Elections of 1999* edited by Gérard Grunberg, Pascal Perrineau, Colette Ysmal, London : Palgrave Macmillan editions party I, p.59-81, 2003.

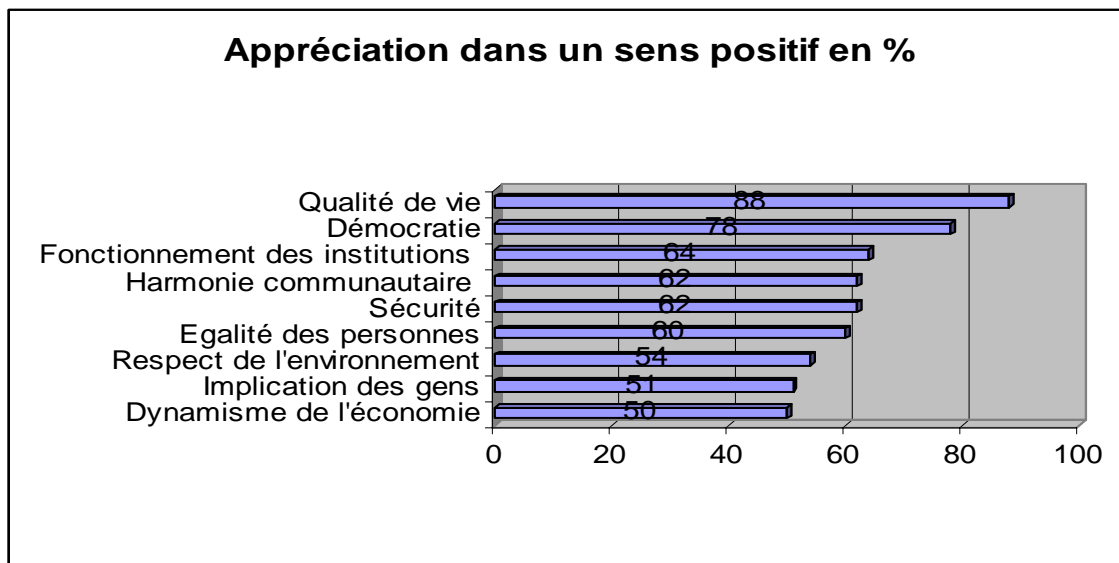
4 Contexte politique et social

4.1 Les choses vont en s'améliorant ou au contraire...

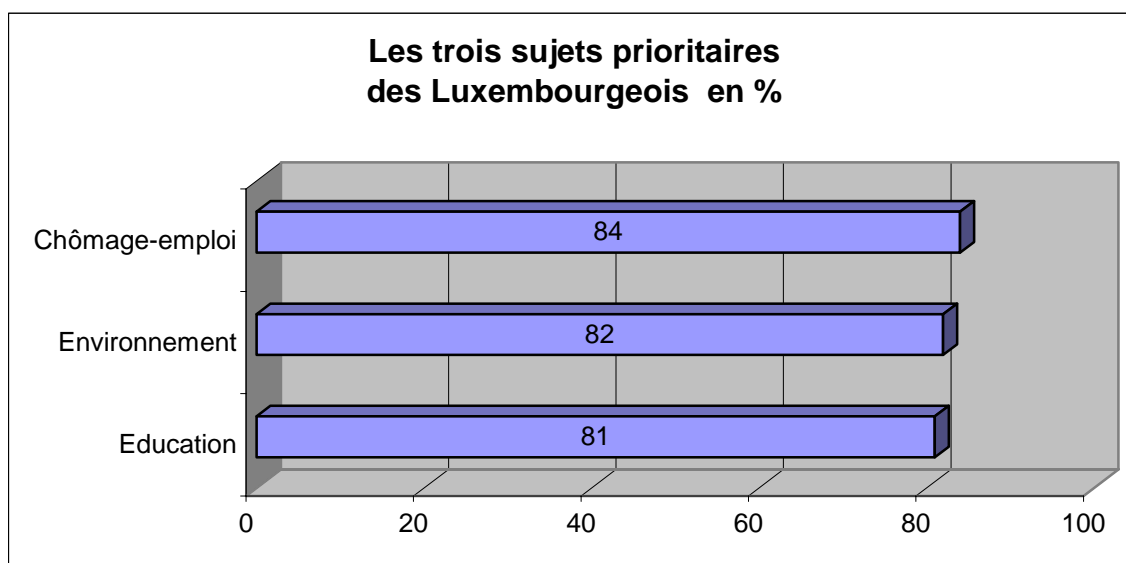
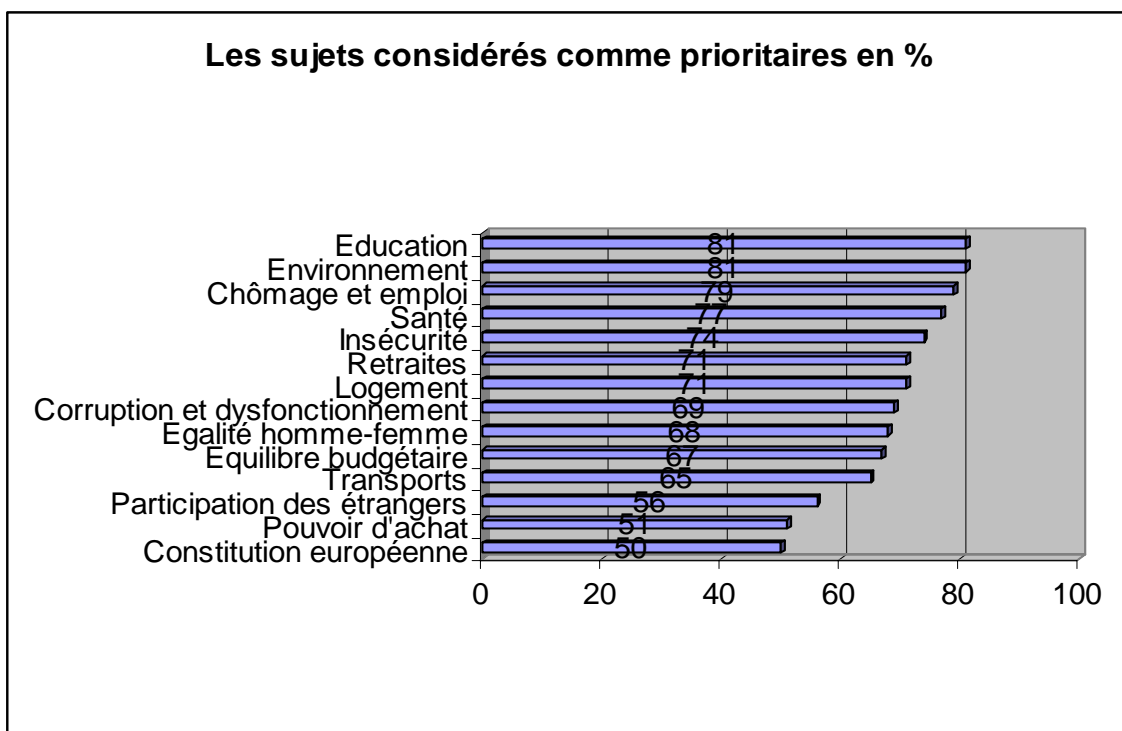
Le sentiment des Luxembourgeois et des étrangers résidents est plutôt mitigé quant il s'agit d'envisager l'évolution économique et sociale du Luxembourg à brève échéance. 44% des personnes interrogées considèrent que les choses vont en s'améliorant. 43% jugent au contraire qu'elles ont tendance à aller plus mal.

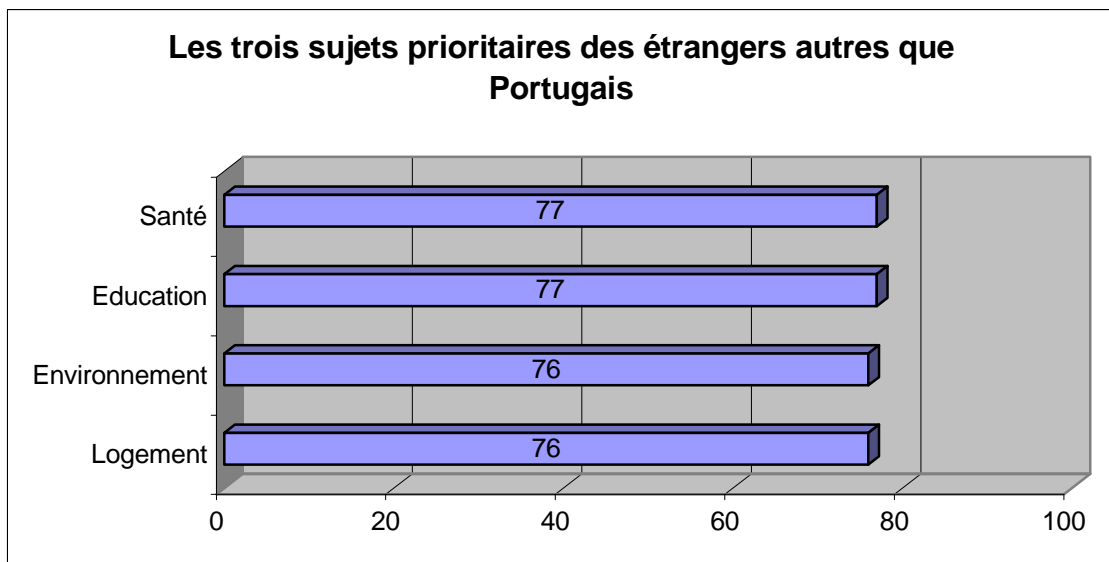
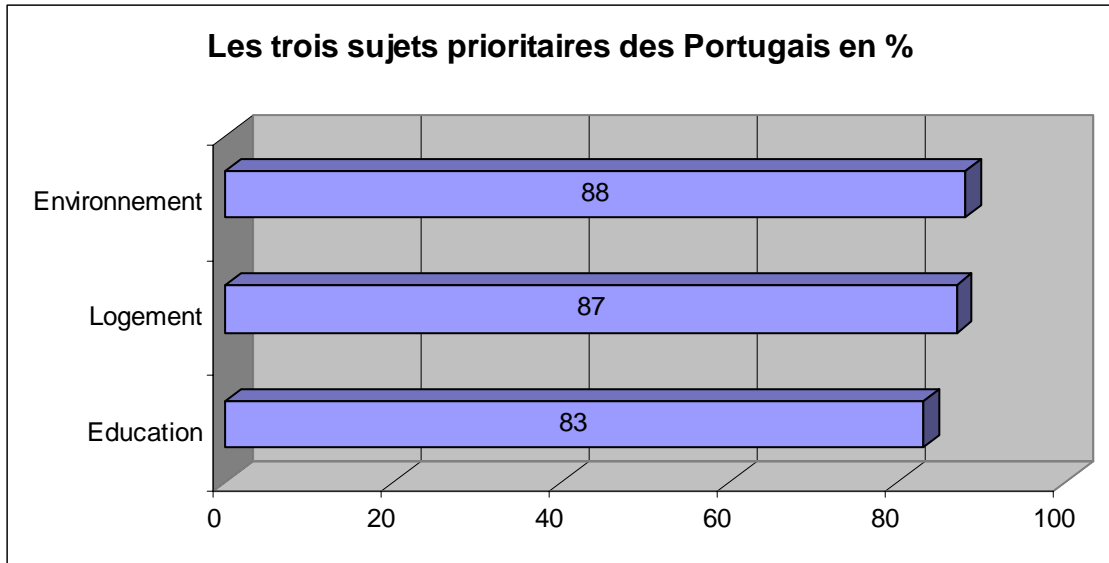
Cette ligne de partage révélerait en fait un clivage social plus profond entre d'un côté, les milieux plus instruits et/ou plus aisés économiquement, qui disposent d'un fort capital social et culturel et de l'autre ceux qui sont moins éduqués et qui se situent dans le bas de l'échelle sociale tant du point de vue des salaires que celui de l'accès à des produits culturels diversifiés. Il faut se garder toutefois de conclusions trop hâtives sur cette question du fait que certaines catégories sociales ou groupes sociaux sont surestimés et/ou sous-représentés (par exemple les Portugais).

- Le camp des « optimistes » est plutôt composé de ceux qui ont poursuivi de longues études universitaires (57%), de ceux qui gagnent par mois plus de 5000 euros (58%), des étrangers autres que Portugais (53%), des jeunes de 25 à 34 ans (52%), de ceux qui ont poursuivi des études après le baccalauréat d'une année ou de trois années (52%), des 65+ (51%).
- Le camp des « pessimistes » est plutôt constitué de ceux qui n'ont suivi que des études primaires (59% pensent que l'évolution du Luxembourg et des Luxembourgeois ont tendance à aller plus mal), de ceux qui travaillent à temps partiel (56%).



4.2 Les sujets considérés comme prioritaires





Auteurs :

Philippe Poirier, docteur en sciences politiques, chercheur à l'Université du Luxembourg.
 Fernand Fehlen, directeur de l'Unité de Recherche Interdisciplinaire sur le Luxembourg (STADE) à l'Université du Luxembourg.
 Charles Margue, directeur d'études à l'Institut Luxembourgeois de Recherches Sociales et d'Etudes de Marché (ILReS).

Coordonnées :

STADE, Unité de recherche interdisciplinaire sur le Luxembourg
 Faculté des Sciences Humaines, 162a, avenue de la Faïencerie L-1511 Luxembourg
 Téléphone : (00352)47 02 61 851- Télécopie : (00352) 47 02 61 389
 Site : <http://www.cu.lu/stade/>

ILReS S.A.
 46, rue du Cimetière L-1338 LUXEMBOURG
 Téléphone : (00352) 49929-1 FAX: (00352)49929-5555- Site : <http://www.ilres.com>